

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18
Conseillers présents : 13
Nombre de pouvoirs : 5
Publié le 1^{er} juin 2023

Conseil municipal du 30 MAI 2023

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, Mme ROHFRIETSCH Anne-Marie, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia

Absents : M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, Mme ERNE-HEINTZ Valentine qui donne pouvoir à M. URBAN Jean-Marc, Mme JOST Anne qui donne pouvoir à Mme NIESS Laetitia, M. MARTINI Matthieu qui donne pouvoir à M. LUX Pierre, M. REYMUND Antoine qui donne pouvoir à Mme ROHFRIETSCH Anne-Marie

Secrétaire de séance : Mme MERCK Martine

5. OBJET : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet en qualité de contractuel pour une durée de 1 mois à partir du 1^{er} juillet 2023. La durée hebdomadaire de service est fixée à 35 h. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 354 indice majoré 332.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3. 1^o de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un Accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le maire à créer un emploi d'adjoint technique contractuel à temps complet pour une durée de 1 mois à partir du 1^{er} juillet 2023, renouvelable.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Martine MERCK